

## COMMISSIONS D'ADMISSION

Dates des entretiens 3 ou 4 Mai 2021

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte**

Dossier à retourner avant le **11 mars 2021 à 17h00 (1)**

(1) le cachet de la Poste faisant foi

Le formulaire d'inscription doit être déposé ou expédié à l'adresse suivante :

**Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon**

**Commission d'entrée**

**12, rue Denis Papin**

**25000 BESANÇON**

### Pièces à fournir lors de l'inscription :

- 1 chèque de 55 € à l'ordre du Régisseur ISBA, non remboursable en cas de désistement. Pas de chèque émis d'une banque étrangère
- 1 certificat de scolarité du dernier établissement fréquenté, ou copie de diplôme déjà obtenu. Pour les étudiants étrangers les diplômes doivent être traduits et certifiés
- Photocopie du baccalauréat
- 1 photocopie **du dossier pédagogique (bulletins déjà obtenus)** pour les étudiants venant d'une autre école d'art
- pour une demande d'entrée **en 4<sup>e</sup> année**, fournir la décision de la commission de passage en cycle de recherche si vous la possédez déjà
- 1 fiche de renseignements (annexe 1) à télécharger
- 1 récapitulatif du parcours scolaire (annexe 3) à télécharger
- 1 questionnaire (annexe 2) à télécharger
- 1 photocopie de la carte de séjour pour les candidats étrangers
- 1 attestation Test de Connaissance du Français "TCF" (**niveau B2**) pour les étrangers
- 1 photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- 1 photo (avec nom et prénom au verso)
- 1 enveloppe demi format non libellée, affranchies à 2,56€ (deux timbres rouges) et 1 enveloppe format 110X220 non libellée, affranchie pour 20 g

### Conditions particulières :

Les candidats non francophones devront justifier d'une très bonne pratique de la langue française (parlée, lue, écrite) validée par un Test de Connaissance du Français (TCF). **Le TCF est exigé et le niveau requis est le niveau B2.** Le TCF devra être passé à temps pour adresser l'attestation à l'école d'art. Le TCF peut être passé à l'étranger dans les institutions habilitées ou en France dans les centres agréés par le Centre international d'étude pédagogique (CIEP). Vous pouvez consulter les dates et les modalités d'inscription sur le site : <http://www.ciep.fr/tcf/tcf.php>.

**Date limite de dépôt ou d'envoi des dossiers le 11/03/2020 à 17h00**

**LA CONVOCATION SERA ENVOYÉE AUX CANDIDATS  
ENVIRON 10 JOURS AVANT LA COMMISSION**